



QUASI 24H DE TRAVAIL CONSÉCUTIVES !!! MAUVAISE VOLONTÉ OU INCOMPÉTENCE ???

Ce n'est pas la première fois au CPOS que le personnel doit faire face à un manque de considération et à un irrespect le plus total.

Le **SLP FO Justice Orléans** exige du Chef d'établissement l'arrêt immédiat de cette politique funeste qui ne fait que nuire physiquement et psychologiquement au personnel placé sous sa responsabilité.

Il est grand temps de prendre et d'assumer les **RESPONSABILITÉS !**

Le 14 novembre 2025, suite à l'automutilation du détenu S. , une extraction médicale d'urgence est déclenchée aux alentours de 18h00 au niveau de l'ELSP.

Le détenu est acheminé vers la zone vestiaire vers 18h50. L'ambulance arrivera vers 19h15 pour un départ vers le CHU d'Orléans à 20h00.

Le BCEN de nuit annonce à l'équipage qu'il est à moins deux agents et qu'il n'y aura pas de relève !

À 22h00, le BCEN de nuit appelle les agents pour leur confirmer qu'il n'y aura pas de relève suite à la décision de l'astreinte niveau 1 et ça sera le dernier échange entre eux.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** rappelle que les agents d'équipage ont débuté leur service à 06h45.

Les agents sont abasourdis mais accompliront la mission jusqu'au bout avec un grand professionnalisme comme à leur habitude.

Durant la consultation, le détenu dit au médecin : « **Je ne suis pas suicidaire, j'ai juste fait ça pour faire chier les surveillants car ma cabine téléphonique était coupée** ».

L'équipage retourne au CPOS vers 06h00 du matin et feront seulement face au mutisme du BCEN de nuit !

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** condamne la gestion très médiocre de cette situation ainsi que le mépris auquel les agents ont dû faire face.

Il est inacceptable que le personnel soit traité de la sorte, la relève aurait dû être faite.

INADMISSIBLE ! Ce type de gestion, à l'image de l'esclavage, doit être ABOLI.

PLUS JAMAIS ÇA !!!

Le **SLP FO Justice Orléans** tient tout d'abord à féliciter chaleureusement les agents.

Le **SLP FO Justice Orléans** constate que cette situation met en exergue de nombreuses incohérences et exige qu'un RETEX soit organisé.

Pourquoi l'équipage n'a pas été doté d'un panier repas ?

Pourquoi ce temps aussi long entre l'arrivée et le départ de l'ambulance ?

Pourquoi il n'y a pas eu d'échanges après 22h00 entre le BCEN et l'équipage ?

Pourquoi aucune hiérarchie ne s'inquiète du devenir de l'équipage qui a commencé son service à 06h45 ?

Comment se fait-il que l'on ne puisse pas fournir une relève car on a deux absents sur un effectif de 14 en service de nuit ?

La réorganisation de service n'est-elle donc qu'une option négligeable !?

Qui est responsable s'il y arrive un accident ou autre durant cette mission ? ETC ...

Prenez garde aux messages que vous envoyez ! Alors que dans vos actions vous n'en n'avez cure, vous palabrez de déontologie, prévention des RPS etc... La vérité c'est que vous devriez imprimer vos affiches et prospectus sur du papier hygiénique, nous en comprendrions davantage la finalité !

NOTRE PRIORITÉ RESTE VOTRE SÉCURITÉ ET VOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

SLP FO Justice Orléans Saran

Le : 18.11 20225

